

EN TOUTE TRANSPARENCE ...

La lecture du Journal Officiel offre rarement des occasions de poésie ou d'évasion par le rêve. Elle est par contre très instructive sur les grands et petits desseins de notre administration. C'est le cas en page 584, reprenant la réponse en date du 24/01/2017 à la question n° 51711 (admirez la précision!) adressée par le député Claude De Ganay au Ministre de l'Economie et des Finances. M. De Ganay interroge Bercy sur la séparation des fonctions de gestion et de contrôle et du regroupement des secondes au niveau interrégionales.

Après plusieurs billevesées, dont la soi-disante « *professionnalisation de la filière fiscale* » - partie 2.3 du PSD - Plan Satanique pour la Douane – (à croire que cette administration fiscale multiséculaire faisait sûrement cela comme un hobby avant ...), le Ministère répond sur les contrôles à finalité de lutte contre la fraude, qui sont du seul apanage des Enquêtes selon Bercy (sic !) et fait tomber un arrêt de mort sur les SRE :

*« les seconds types de contrôle [lutte contre la fraude] seront réalisés par les **Services Interrégionaux d'Enquêtes** qui regrouperont les **Services Régionaux d'Enquêtes existants.** »*

Voilà qui fait plaisir ... C'est toujours sympa d'apprendre ainsi, pour un enquêteur de SRE, que son boulot va partir à 100 ou 200 km de là où il se trouve ! Heureusement que l'on a les questions parlementaires pour savoir ce qui se passe en douane, sinon on pourrait être déçus ... Ah, zut ! Oui, on l'est souvent ...

Surpris, par-contre, pas vraiment. En effet, les SRE relèvent du niveau régional. Et on voit bien que, dans les vues de l'administration, celui-ci n'a pas d'avenir. Si on regarde un peu en arrière, on voit bien que les arbitrages de Bercy suite au mouvement de 2014 étaient une forme de duperie, que l'on n'a sûrement pas suffisamment dénoncée.

On se demande néanmoins dans quelle instance la chose a été présentée, discutée. Réponse : **nulle part ! Bien sûr.** Mais après tout, ce n'est que le travail et la vie familiale des agents concernés. Rien de grave ... Cette administration devient franchement répugnante, par le peu de considération qu'elle réserve à ses agents.

Les beaux discours n'y changent rien, à l'exemple des mots vibrionnants du départ de H. Crocquevieille à l'occasion de son départ (présenter le renforcement en effectifs comme un virage historique qui serait presque dû à son règne, quand on sait ce qui les a provoqués, à savoir les attentats des 7 janvier et 13 novembre 2015, quelle honte !!)

Encore une fois, il ne s'agit pas de condamner toute évolution de nos structures. Mais simplement de respecter les missions douanières, les agents qui les assument. Et, alors que le PSD ¹ n'est rien d'autre qu'une voie sans issue à terme, au final de dessiner un autre avenir à la DGDDI.

Paris, le 6 février 2017

¹ Lors des (réjouissantes) manifestations monstres contre les pourris à Bucarest, un des slogans souvent entendu était « **on emm.... le PSD !!** », scandé par des milliers des voix. Certes, il s'agissait du ... Parti Social Démocrate !. Mais cela faisait du bien quand même !!